



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Agriculture,  
de la Viticulture et de la  
Protection des consommateurs

Administration des services vétérinaires

# RAPPORT ANNUEL SUR L'UTILISATION D'ANIMAUX À DES FINS SCIENTIFIQUES AU LUXEMBOURG

**2017**

# **Contenu**

1. Introduction
2. Résumé
3. Résultats
  - 3.1 Espèces classées selon leur groupe taxonomique
  - 3.2. Espèces et nombre d'animaux utilisés
  - 3.3 Origine des animaux
  - 3.4 Classification des procédures selon leur degré de gravité
  - 3.5 Finalités
  - 3.6. Animaux génétiquement modifiés
4. Conclusion

## **1. INTRODUCTION**

Au Luxembourg, l'expérience animale est strictement réglementée, conformément à la législation européenne.

Afin d'adopter une approche cohérente dans l'Union européenne, la Directive 2010/63/UE du 22 septembre 2010 relative à la protection des animaux utilisés à des fins scientifiques, transposée par règlement grand-ducal du 11 janvier 2013, vise à améliorer le bien-être des animaux dans le contexte de la détention, de l'élevage et de l'utilisation d'animaux utilisés à des fins scientifiques et de promouvoir les principes des 3R (Remplacement, Réduction et Raffinement).

Le législateur européen placé devant la tâche délicate d'établir un équilibre entre les intérêts des animaux et les intérêts de la recherche scientifique est parvenu à élaborer un cadre juridique efficace et précis permettant d'optimiser les méthodologies employées afin de diminuer aux mieux les interventions sur les animaux tout en garantissant un degré de résultats scientifiques élevé.

En suivant cette approche, l'Administration des Services Vétérinaires, administration compétente pour la mise en œuvre de la directive 2010/63/UE précitée, est chargée, en étroite collaboration avec les services compétents du Ministère de Santé, du contrôle des principes des 3R lors de l'évaluation et l'autorisation des projets.

Bien que l'objectif final de la directive est l'élimination progressive de l'expérimentation animale en Europe par des méthodes alternatives, il n'est, à l'heure actuelle, pas encore possible de s'en défaire entièrement. En effet un recours aux animaux ne peut pas toujours être évité, notamment lorsque la connaissance scientifique des procédés biologiques est encore insuffisante. S'ajoute que la législation européenne sur les médicaments, les produits chimiques et la sécurité des denrées alimentaires impose des essais sur les produits avant leur commercialisation, afin de démontrer leur innocuité pour l'homme, les animaux et l'environnement. Néanmoins au Luxembourg, l'expérimentation animale s'applique surtout dans le domaine de la recherche fondamentale.

L'objectif de ce rapport est de présenter les données statistiques sur le nombre d'animaux utilisés à des fins scientifiques au Luxembourg durant l'année 2017 tel que requis par l'article 54 de la directive 2010/63/UE et défini par la Décision d'exécution de la Commission Européenne du 14 novembre 2012 établissant un format commun pour la transmission des informations.

## 2. RESUME

- a) En 2017, le nombre total d'animaux utilisés dans des expériences, y compris les animaux naïfs (qui n'ont pas fait l'objet d'une expérience antécédente) et les animaux réutilisés, s'élève à 25841 animaux, dont 0,87% (224) étaient des animaux réutilisés.
- b) Au Luxembourg aucun primate, animal de compagnie (chat, chien, lapin et furet) ou animal de rente n'a été utilisé. Les expériences se limitant exclusivement aux poissons zèbres (78,07%), souris (21,56%) et rats (0,37%).
- c) Le domaine de recherche pour lesquelles des expérimentations ont été menées sur des animaux servent exclusivement à la « recherche fondamentale » (95,05%), aux « recherches translationnelles et appliquées » (3,44%), à l'« entretien de colonies d'animaux génétiquement modifiés établis, non utilisés dans d'autres procédures » (0,96%) et à des fins « d'enseignement supérieur ou formation en vue de l'acquisition, de l'entretien ou de l'amélioration de compétences professionnelles » (0,56%).

## 3. RESULTATS

### 3.1 Espèces classées selon leur groupe taxonomique

Le tableau 1 montre le nombre d'animaux utilisés à des fins scientifiques par espèces classés selon leur groupe taxonomique (animaux naïfs et animaux réutilisés). Dans ce tableau on peut observer une augmentation du nombre des poissons en 2017 (20 173 poissons) en comparaison avec l'année 2016 (17 812 poissons) de 13,26%. Le nombre total de mammifères utilisés dans des procédures en 2017 (5 668 animaux) a augmenté de 54,86% par rapport à l'année 2016 (3 660 animaux).

Tableau1 : Espèces par groupe taxonomique

Espèces par groupe taxonomique	
Mammifères	5 668
Oiseaux	0
Poissons	20 173
Amphibiens	0
Reptiles	0
Céphalopodes	0
<b>Total</b>	<b>25 841</b>

### **3.2 Espèces et nombre d'animaux utilisés**

Le tableau 2 indique le nombre d'animaux utilisés à des fins scientifiques par espèces en 2017. Au Luxembourg, (en regroupant les animaux naïfs et animaux réutilisés) les 3 principaux types d'animaux utilisés sont les poissons zèbres 78,07% (20 173 animaux), les souris 21,56% (5 572 animaux) et les rats 0,37% (96 animaux). La plupart des poissons zèbres qui ont été utilisés lors des expérimentations ont été des larves (19 410 larves) de 6 jours post fertilisation.

Au Luxembourg aucun primate, aucun animal de compagnie (chat, chien, lapin et furet) et aucun animal de rente n'a été utilisé dans des expériences.

*Tableau 2 : Nombre d'animaux utilisés par espèces*

Type d'animal	
Souris	5 572
Rats	96
Cobayes	0
Hamsters (syriens)	0
Hamsters (chinois)	0
Gerbilles de Mongolie	0
Lapins	0
Chats	0
Chiens	0
Furets	0
Chevaux, ânes et croisements	0
Porcs	0
Caprins	0
Ovins	0
Bovins	0
Prosimiens	0
Ouistitis et tamarins	0
Singe cynomolgus	0
Singe rhésus	0
Vervets	0
Babouins	0
Saïmiris	0
Singes anthropoïdes	0
Poules domestiques	0
Reptiles	0
Grenouilles Rana	0
Grenouilles Xenopus	0
Poissons zèbres	20 173
Céphalopodes	0
<b>Total</b>	<b>25 841</b>

### 3.3. Origine des animaux

Le tableau 3 montre le lieu de naissance des animaux naïfs (25 617 animaux) utilisés à des fins scientifiques. Quant aux animaux réutilisés, le lieu de naissance n'est pas pris en compte. En 2017, tous les animaux utilisés dans des expériences provenaient d'un éleveur enregistré dans un pays membre de l'UE.

Tableau 3 : lieu de naissance

Lieu de naissance	Animaux nés dans l'UE chez un éleveur enregistré	Animaux nés dans l'UE, mais pas chez un éleveur enregistré	Animaux nés dans le reste de l'Europe	Animaux nés dans le reste du monde
Souris	5348	0	0	0
Rats	96	0	0	0
Cobayes	0	0	0	0
Hamsters (syriens)	0	0	0	0
Hamsters (chinois)	0	0	0	0
Gerbilles de Mongolie	0	0	0	0
Lapins	0	0	0	0
Chats	0	0	0	0
Chiens	0	0	0	0
Furets	0	0	0	0
Chevaux, ânes et croisements	0	0	0	0
Porcs	0	0	0	0
Caprins	0	0	0	0
Ovins	0	0	0	0
Bovins	0	0	0	0
Prosimiens	0	0	0	0
Ouistitis et tamarins	0	0	0	0
Singe cynomolgus	0	0	0	0
Singe rhesus	0	0	0	0
Vervets	0	0	0	0
Babouins	0	0	0	0
Saïmiris	0	0	0	0
Singes anthropoïdes	0	0	0	0
Poules domestiques	0	0	0	0
Reptiles	0	0	0	0
Grenouilles Rana	0	0	0	0
Grenouilles Xenopus	0	0	0	0
Poissons zèbres	20 173	0	0	0
Céphalopodes	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>25 617</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### 3.4. Classification des procédures selon leur degré de gravité

Le tableau 4 montre la classification des procédures selon leur degré de gravité actuel subi par les animaux. Le degré de gravité d'une procédure est déterminé en fonction de l'intensité de la douleur, de la souffrance, de l'angoisse ou du dommage durable qu'un animal subit au cours de cette procédure. Cette classification est définie conformément à la Décision d'exécution de la Commission Européenne<sup>3</sup>. En 2017 2,01% des animaux ont subi des interventions d'un degré de gravité de classe « sans réanimation », 84,90% de classe « légère », 12,43% de classe « modéré » et 0,66% de classe « sévère ».

*Tableau 4 : Classification des procédures selon leur degré de gravité*

	sans réanimation	Légère	Modérée	Sévère
Souris	519	1 952	2 930	171
Rats	0	0	96	0
Cobayes	0	0	0	0
Hamsters (syriens)	0	0	0	0
Hamsters (chinois)	0	0	0	0
Gerbilles de Mongolie	0	0	0	0
Lapins	0	0	0	0
Chats	0	0	0	0
Chiens	0	0	0	0
Furets	0	0	0	0
Chevaux, ânes et croisements	0	0	0	0
Porcs	0	0	0	0
Caprins	0	0	0	0
Ovins	0	0	0	0
Bovins	0	0	0	0
Prosimiens	0	0	0	0
Ouistitis et tamarins	0	0	0	0
Singe cynomolgus	0	0	0	0
Singe rhésus	0	0	0	0
Vervets	0	0	0	0
Babouins	0	0	0	0
Saïmiris	0	0	0	0
Singes anthropoids	0	0	0	0
Poules domestiques	0	0	0	0
Reptiles	0	0	0	0
Grenouilles Rana	0	0	0	0
Grenouilles Xenopus	0	0	0	0
Poissons zèbres	0	19 986	187	0
Céphalopodes	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>519</b>	<b>21 938</b>	<b>3 213</b>	<b>171</b>

### **3.5. Finalités**

Le tableau 5 indique les finalités générales des projets pour lesquels les différents types d'animaux ont été utilisés.

Les projets pour lesquels les animaux sont utilisés servent principalement à la « recherche fondamentale » (95,05%) et en partie aux « recherches translationnelles et appliquées » (3,44), à l' « entretien de colonies d'animaux génétiquement modifiés établis, non utilisés dans d'autres procédures » (0,96%) et à des fins « d'enseignement supérieur ou formation en vue de l'acquisition, de l'entretien ou de l'amélioration de compétences professionnelles » (0,56%).

L'utilisation d'animaux, afin de répondre aux exigences légales en matière de production, de commercialisation de produits ou des substances, y compris les évaluations de la sécurité et des risques pour les denrées alimentaires et les aliments pour animaux, n'ont pas lieu au Luxembourg.

Le tableau 6 montre que dans la catégorie « recherche fondamentale », la finalité la plus fréquente représente la recherche sur le système nerveux, suivi de la recherche sur le système immunitaire et de l'étude des mécanismes oncologiques.

Le tableau 7 indique la répartition dans la catégorie « recherches translationnelles et appliquées » qui se compose essentiellement de la recherche sur le cancer humain et sur les troubles infectieux chez l'homme.

Tableau 5 : Utilisation des animaux en 2016 selon les finalités des projets et types d'animaux

	Recherche fondamentale	Recherches translationnelles et appliquées	Utilisation réglementaire et production de routine, par type	Protection de l'environnement naturel dans l'intérêt de la santé ou du bien-être de l'homme ou de l'animal	Préservation des espèces	Enseignement supérieur ou formation en vue de l'acquisition, de l'entretien ou de l'amélioration de compétences professionnelles	Enquêtes médicolégales	Entretien des colonies d'animaux génétiquement modifiés établies, non utilisés dans d'autres procédures	Finalité non -UE
Souris	4605	888	0	0	0	79	0	0	0
Rats	96	0	0	0	0	0	0	0	0
Cobayes	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Hamsters (syriens)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Hamsters (chinois)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Gerbilles de Mongolie	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Lapins	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Chats	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Chiens	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Furets	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Chevaux, ânes et croisements	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Porcs	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Caprins	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Ovins	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Bovins	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Prosimiens	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Ouistitis et tamarins	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Singe cynomolgus	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Singe rhésus	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Vervets	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Babouins	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Saïmiris	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Singes anthropoïdes	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Poules domestiques	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Reptiles	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Grenouilles Rana	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Grenouilles Xenopus	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Poissons zèbres	19 861	0	0	0	0	65	0	247	0
Céphalopodes	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>24 562</b>	<b>888</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>144</b>	<b>0</b>	<b>247</b>	<b>0</b>

*Tableau 6 : Répartition des utilisations d'animaux pour la finalité recherche fondamentale*

	Souris	Rats	Poissons zèbres	Nombre d'animaux	Pourcentage
Oncologie	1 861	0	0	<b>1 861</b>	7,58%
Système cardiovasculaire, sanguin et lymphatique	0	0	374	<b>374</b>	1,52%
Système nerveux	682	96	19 487	<b>20 265</b>	82,51%
Système respiratoire	0	0	0	<b>0</b>	0%
Système gastro-intestinal, y compris le foie	0	0	0	<b>0</b>	0%
Système musculo-squelettique	0	0	0	<b>0</b>	0%
Système immunitaire	2 062	0	0	<b>2 062</b>	8,40%
Système urogénital/reproducteur	0	0	0	0	0%
Organes sensoriels (peau, yeux et oreilles)	0	0	0	0	0%
Système endocrinien/métabolisme	0	0	0	0	0%
Multisystémique	0	0	0	0	0%
Éthologie/comportement animal/biologie animale	0	0	0	0	0%
Autres	0	0	0	0	0%
<b>Total</b>	<b>4 605</b>	<b>96</b>	<b>19 861</b>	<b>24 562</b>	<b>100%</b>

*Tableau 7 : Répartition des utilisations d'animaux pour la finalité recherches translationnelles et appliquées*

	Souris	Rats	Poissons zèbres	Nombre total d'animaux	Pourcentage
Cancer humain	526	0	0	<b>526</b>	59,23%
Troubles infectieux chez l'homme	326	0	0	<b>326</b>	36,71%
Troubles cardiovasculaires chez l'homme	0	0	0	<b>0</b>	0%
Troubles nerveux et mentaux chez l'homme	0	0	0	<b>0</b>	0%
Troubles respiratoires chez l'homme	0	0	0	<b>0</b>	0%
Troubles gastro-intestinaux, y compris les troubles hépatiques, chez l'homme	0	0	0	<b>0</b>	0%
Troubles musculo-squelettiques chez l'homme	0	0	0	<b>0</b>	0%
Troubles de l'immunité chez l'homme	36	0	0	<b>36</b>	4,05%
Troubles urogénitaux/de la reproduction chez l'homme	0	0	0	<b>0</b>	0%
Troubles des organes sensoriels (peau, yeux et oreilles) chez l'homme	0	0	0	<b>0</b>	0%
Troubles endocriniens/du métabolisme chez l'homme	0	0	0	<b>0</b>	0%
Autres troubles chez l'homme	0	0	0		0%
Maladies et troubles des animaux	0	0	0	<b>0</b>	0%
Bien-être des animaux	0	0	0	<b>0</b>	0%
Diagnostic des maladies	0	0	0	<b>0</b>	0%
Maladies des végétaux	0	0	0	<b>0</b>	0%
Toxicologie et écotoxicologie non réglementaires	0	0	0	<b>0</b>	0%
<b>Total</b>	<b>888</b>	<b>0</b>		<b>888</b>	<b>100%</b>

### **3.6. Animaux génétiquement modifiés**

Les “animaux génétiquement modifiés” comprennent les animaux génétiquement modifiés (transgéniques, “knock-out” et présentant d’autres formes de modification génétique) et les animaux mutants naturels ou induits. Au Luxembourg aucune nouvelle ligne d’animaux génétiquement modifiés n’a été créée en 2017. Le tableau 8 indique le statut génétique de tous les animaux qui ont été utilisés dans des projets expérimentaux.

*Tableaux 8 : Répartition du statut génétique de tous les animaux utilisés à des fins scientifiques :*

<b>Statut génétique</b>	<b>Nombre d'animaux</b>	<b>Pourcentage</b>
Non génétiquement modifié	22 113	85,57%
Génétiquement modifié sans phénotype nocif	3 660	14,16%
Génétiquement modifié avec un phénotype nocif	68	0,26%

#### **4. CONCLUSION**

En somme, les données statistiques de 2017 sont essentiellement identiques à ceux de 2014, 2015 et 2016.

Il va de soi, que les données statistiques, varient considérablement en fonction de la recherche scientifique effectuée au Luxembourg, qui connaît un accroissement constant.

En 2017, le nombre total d'animaux utilisés dans des expériences s'élève à 25 841. La comparaison avec les données des années 2016 montre une augmentation de 20,35%. Dans le cadre du développement des instituts de recherche en Luxembourg, une augmentation des demandes d'autorisation de projet de recherche a été observée au cours de ces dernières années.

La plupart des animaux, qui ont été utilisés lors des expérimentations, sont des poissons zèbres (20 173). Il s'agit des larves (19 410 larves) de 6 jours post fertilisation. L'application du principe des 3 R exige entre autre d'utiliser les animaux les moins susceptibles de ressentir de la douleur, de la souffrance, de l'angoisse ou de subir des dommages durables. L'utilisation des animaux vertébrés autres que les mammifères, comme le poisson zèbre, qui est considéré comme un être susceptible de ressentir une douleur moindre, représente une démarche éthique et permet la mise en œuvre du Raffinement.

En examinant les chiffres relatifs aux domaines de recherche par rapport aux années précédentes (2014, 2015 et 2016), les finalités restent les mêmes. Les projets dans lesquels les animaux ont été utilisés servent principalement à la « recherche fondamentale » (95,05%). Il apparaît que les essais en recherche fondamentale concernent essentiellement les études du système nerveux (82,51%), du système immunitaire (8,40%) et les études au sujet de l'oncologie (7,58%). En matière de recherche appliquée, il s'agit essentiellement de la recherche sur le cancer humain et sur les troubles infectieux chez l'homme.

L'Administration des Service Vétérinaires poursuivra ses efforts de contrôle des principes des 3R afin de garantir une protection élevée des animaux utilisés à des fins scientifiques afin de garantir que toute demande d'autorisation de projet introduite au Luxembourg ne soit accordée que si le projet justifie l'utilisation d'animaux et qu'il soit conçu de manière à garantir, pendant tout son déroulement, les conditions les plus respectueuses de l'animal.